

Prélèvement automatique des factures

POLE AMENAGEMENT ET TERRITOIRE DURABLE DIRECTION DU CADRE DE VIE Service des Ordures Ménagères 9, Chemin du Gaz – 67504 HAGUENAU

Tél. : 03.88.73.71.72 Fax : 03.88.63.80.44

Pour bénéficier du prélèvement automatique, il suffit de nous retourner le présent imprimé

- Après avoir *rempli et signé* l'autorisation de prélèvement ci-dessous.

- Joindre obligatoirement un relevé d'identité bancaire (RIB), de Caisse d'Epargne (RICE) ou postal (RIP)

Nous vous rappelons que:

- Toutes les opérations de prélèvement sont gratuites.
- Le prélèvement vous évite les ennuis résultant d'un oubli, d'un retard ou d'une absence.
- Vous recevrez vos factures plusieurs jours avant le prélèvement.
- Vous pourrez, sur simple demande, faire annuler définitivement votre prélèvement quand vous le désirez.

Attention: Le prélèvement n'interviendra qu'avec une prochaine facture. La mention «prélevé le » figurera dessus. En attendant, veuillez nous régler par les moyens habituels. Merci,

AUTORISATION DE PRELEVEMENT

ordonnés par le Service des Ordures Ménagères de la Comm En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire susp	r sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements nunauté de Communes de la Région de Haguenau. endre l'exécution sur simple demande à l'établissement teneur de vice des Ordures Ménagères de la Communauté de Communes de
NOM, PRENOM ET ADRESSE	ADRESSE DU BAC POUBELLE
	Réf Client :
COMPTE A DEBITER Etablis. Guichet N° de Compte	Clé
AGENCE:	N° NATIONAL D'EMETTEUR 477125
	, le

Signature: